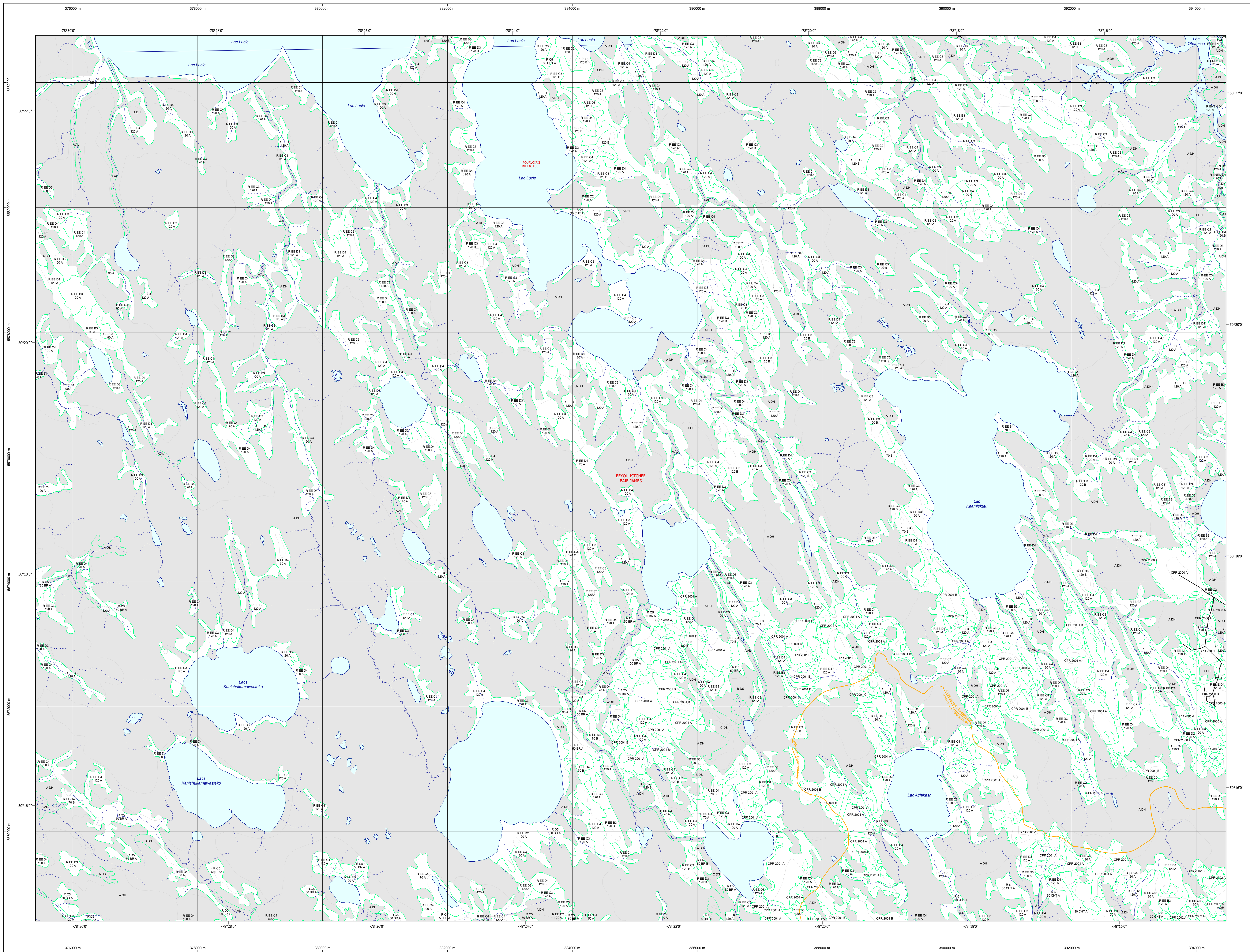


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	> 7m	> 1m	Improductif	Non forestier
R	Forêt régénérante	x	x		
RE	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
R	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		
REB	Forêt régénérante	x	x		

Exemple d'appellation	> 7m de hauteur	> 1m de hauteur	Improductif	Non forestier
REB EC 98 C	CJ 98 D			
REB EC 98 C		CJ 98 D		
REB EC 98 C			CH	

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

REBUS

RELUÉS

RELAVÉS

CODE	ESSENCES REVEILLUES 'A'	CODE	ESSENCES REVEILLUES 'B'	CODE	ESSENCES REVEILLUES 'C'	CODE	ESSENCES REVEILLUES 'D'
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa rouge et noir	RE	Épicéa rouge et noir	RE	Épicéa rouge et noir	RE	Épicéa rouge et noir
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc
RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc	RE	Épicéa blanc

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classes de hauteur	NIVEAU MOYEN DES HAUTES DOMINANTES ET COCORNANTES						
	1	2	3	4	5	6	7
150 à 200 m	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD
200 à 250 m	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD
250 à 300 m	H	H1	H2	H3	H4	H5	SD
300 à 350 m	H	H1	H2	H3	H4	H5	SD
350 à 400 m	H	H1	H2	H3	H4	H5	SD

CLASSES D'ÂGE

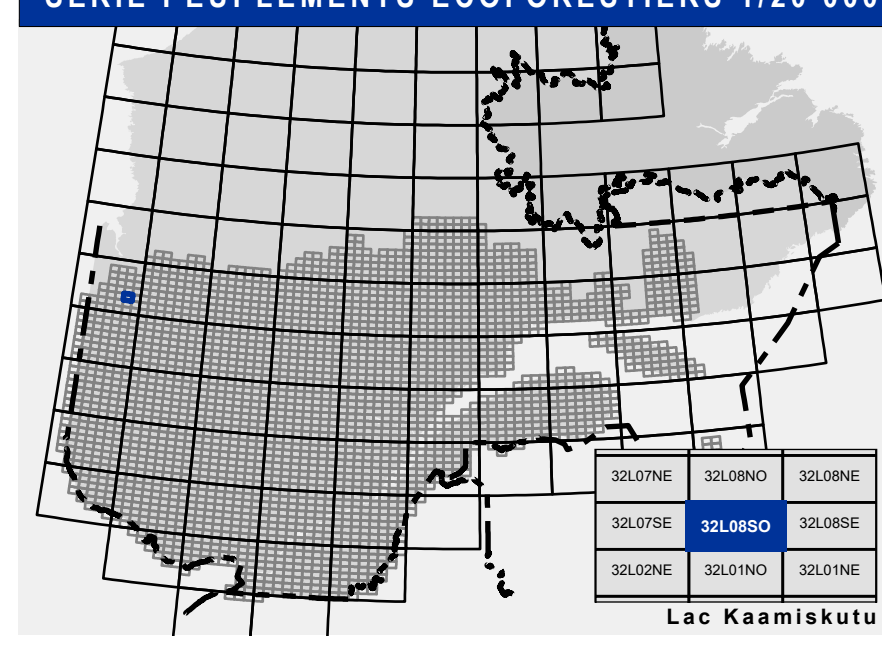
REPLÈMENTS	10 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90	90 à 100
NEIGIERS	100	100	100	100	100	100	100	100	100
NEIGIERS	100	100	100	100	100	100	100	100	100
NEIGIERS	100	100	100	100	100	100	100	100	100

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
CHT	Chablis partiel	DLD	État de déclin
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limité avec
BR	Brûlis total	CAM	Coupe à diamètre limité avec
VER	Vegetal grave	CAM	Coupe à diamètre limité avec

TERRAINS FORESTIERS	IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE	TAUX D'INCLINAISON	
CH	Débois ou semi-débois humide	A	Nulle	0% à 3%
CH	Débois ou semi-débois sec	B	Faible	4% à 8%
AL	Aulnaie	C	Moyenne	9% à 15%
		D	Modérée	16% à 25%
		E	Fort	26% à 35%
		F	Élevée	36% à 45%
		G	Très élevée	46% et plus

CODE NON FORESTIER	DESCRIPTION
AG	Terres agricoles
AG	Terres agricoles
AG	Terres agricoles
AG	Terres agricoles
AG	Terres agricoles
AG	Terres agricoles
AG	Terres agricoles

SÉRIE PEUPLIERS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier
- Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylobas
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar
- Morcellement
- Morcellement foncier
- Frontières
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier
- Matadonnées
- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau de la feuille au 1:50 000
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille
- Longueur d'origine (méridien central)
- Latitude d'origine (équateur)
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

Matadonnées

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR3)
- Projection cartographique: Méridien transverse modifié (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau de la feuille au 1:50 000: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille: 14° 14' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 72° 22' 29" 00" 01' 14" 51" N
- Longueur d'origine (méridien central): 79° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0.9999

Sources

- Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
- Informations forestières: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières

- Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement prioritaire)
- Année de mise à jour provinciale: 1993
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Production

- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

AVERTISSEMENT

- Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
- La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration de MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
- © Gouvernement du Québec

